

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique Et Populaire

MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

وزارة المالية
المديرية العامة للضرائب
مديرية كبريات المؤسسات

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des sociétés relevant de la Direction des Grandes Entreprises que le dépôt de la déclaration G50 au niveau de la recette de la DGE est reconduit pour le mois de Janvier.

Pour des raisons techniques le nouveau site web de télépaiement sera déployé à partir du mois de Mars. Toutefois, il importe de vous préciser que la télé-déclaration via le site web WWW.jibayatic.dz sera fonctionnel durant ce mois.

A cet égard, vous êtes priés de bien vouloir vous présentez à la recette DGE munis de :

- ✓ Déclaration G50 Télé-déclarée via le site web cité supra
- ✓ Moyen de paiement.

Pour toutes informations et éventuelles précisions vous pouvez prendre attache avec le service d'accueil de la DGE ou par :

- Téléphone au numéro : **023.38.11.46**
- Mail à l'adresse : **salima.hachemi@mf.gov.dz**

La Direction des Grandes Entreprises s'excuse pour les éventuels désagréments causés.